

Thierry Tiendrebeogo

Master 1 Droit de l'économie - Faculté de Droit et de sciences Politiques de Montpellier

ÉDITION 2020 - CATÉGORIE A



Candidature dans le cadre d'un projet de poursuite d'études

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis Thierry TIENDREBEOGO, actuellement étudiant à l'Université Paris 12. J'ai d'abord effectué ma licence en Droit à l'Université Clermont Auvergne. Par la suite et parce que je voulais «aller voir ailleurs» j'ai poursuivi mes études à la faculté de Droit de Montpellier en Master de Droit de l'économie que j'ai validé outre le Certificat d'Etudes Judiciaires dont je suis titulaire. À Montpellier, j'y ai étudié de façon approfondie, le droit International, l'arbitrage interne et international et les contrats d'affaires. Ces matières stimulantes ont créé un véritable « Choc intellectuel», et j'ai décidé de me spécialiser dans le contentieux et l'arbitrage international. Naturellement et dans la continuité de mon projet professionnel, j'ai candidaté au programme «LLM Contentieux international des affaires approfondi» à l'université Paris Est Créteil et j'ai été sélectionné au sein programme. J'y suis donc actuellement étudiant.

Pouvez-vous présenter votre projet professionnel ou de création d'entreprise ?

J'ai présenté au jury du concours, de façon synthétique, mon projet de continuation d'études, qui à terme, devrait me permettre de devenir Avocat spécialisé dans le contentieux et l'arbitrage international. L'arbitrage international est un mode alternatif de résolution des différends, par lequel, des parties en litige décident de confier la résolution de leur différend à des personnes privées (les arbitres) soit par le billet d'une clause compromissoire ou d'un compromis d'arbitrage. Mode de résolution des différends beaucoup utilisé dans le contentieux du commerce international, l'arbitrage présente de nombreux atouts et est nécessaire pour la régulation de l'économie mondiale. Dans ma présentation, j'expliquais concrètement au jury pourquoi j'ai choisi ce domaine de spécialité mais aussi comment je comptais m'y prendre dans la concrétisation de mon projet professionnel. Je suis heureux que ce projet ait emporté l'intime conviction du jury. Je les remercie encore pour cet honneur et pour leur bienveillance.

Que vous a apporté votre participation au Concours « 5 minutes pour convaincre » ?

Le concours « 05 minutes pour convaincre » m'a donné une certaine visibilité, dans la mesure où certains de mes camarades que je ne connaissais pas jusque là sont entrés en contact avec moi. Il traduit aussi un certain esprit compétiteur qui peut être un atout majeur pour un recruteur. Lors de mes entretiens, j'ai d'ailleurs été interrogé par certains recruteurs sur ce concours.

Quels conseils donneriez-vous à un étudiant pour l'encourager à se lancer dans le concours ?

Foncez ; ne pas hésiter à y participer car, bien au contraire, ils y gagneront beaucoup d'une part en terme de confiance en soi, mais aussi, parce qu'ils sortiront grandis par une expérience enrichissante qu'ils pourront valoriser sur le CV et qui n'est pas à mes yeux anodins. Toute réussite dit-on, commence par la volonté d'essayer. Je souhaite qu'ils soient de ceux qui essaient.

Comment s'est passé votre accompagnement post concours ? A-t'il été bénéfique ?

L'accompagnement post concours s'est très bien passé et m'a permis de me préparer en conséquence pour les entretiens que j'ai eu par la suite.

Le concours en 3 mots :

Challenge, bonne humeur, réseau